

aussi d'autres ministères. Selon lui, les autres ministères fédéraux oublient évidemment leur obligation d'embaucher de la main-d'œuvre locale. Il a déclaré devant le Conseil que le taux de chômage pouvait atteindre jusqu'à 90 p. 100 dans certaines régions du Haut Arctique. Ensuite, il a donné des exemples. Il a vu des équipes d'arpenteurs à Resolute qui étaient composées exclusivement d'hommes venus du Sud.

Il a fait valoir que la seule personne qui avait besoin d'une formation spéciale était le genre de personne à laquelle le ministre a fait allusion lorsqu'il m'a répondu. C'était l'homme qui se sert des instruments. Les autres étaient embauchés pour porter les mires et les piquets d'arpenteur. M. Phipps fait ressortir que ces gens touchaient des salaires élevés pour un service de trois ou de quatre mois, puis repartaient vers le Sud. Il déclare que si cet argent était versé aux Esquimaux, ceux-ci seraient probablement rémunérés suffisamment et n'auraient pas besoin de s'adresser à l'assistance sociale. Il soutient que le gouvernement territorial continue à faire venir des gens du Sud du Canada dans les établissements de cette région afin d'y remplir des tâches administratives et techniques dont les indigènes pourraient s'acquitter.

M. Phipps a déclaré qu'il y avait à la base de Resolute un personnel d'une soixantaine d'employés, dont seulement quatre ou cinq étaient des Esquimaux. Il s'agit de postes tels que concierge, employé aux cuisines, barman, commis, manutentionnaire d'équipements lourds ou menuisier. Il est clair que ces emplois relèvent du ministère des Transports. On pourrait s'en prendre à ce ministère, mais j'espère que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien assumera ses responsabilités en essayant d'améliorer le sort des Esquimaux et des Indiens et en continuant de faire pression sur les employeurs, qu'il s'agisse de ministères ou de particuliers, afin de les inciter à confier à l'avenir le plus possible et le plus rapidement possible des emplois aux indigènes.

• (10.10 p.m.)

J'ajoute foi aux propos de M. Phipps, qui vit dans le Nord et qui représente une région septentrionale au Conseil des territoires du Nord-Ouest, quand il reproche à tous les ministères de ne pas avoir fait ce que je préconise, et j'exhorte le gouvernement et le ministre à multiplier leurs efforts afin d'assurer que les indigènes aient toutes les occasions voulues d'occuper les emplois pour lesquels ils ont la compétence requise, afin qu'ils puissent jouir d'un niveau de vie qui approche de celui dont nous avons le bonheur de bénéficier dans le Sud du Canada.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, comme on l'a donné à entendre, mon ministre a été prié de faire enquête au sujet d'une accusation qui aurait été formulée dans une résolution adoptée par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, selon laquelle le ministère engage comme surveillants des bigots qui ne font pas grand-chose pour assurer que les indigènes sont embauchés pour autre chose que des emplois non spécialisés.

L'enquête a eu lieu et on a constaté que le Conseil des Territoires du Nord-Ouest n'avait pas adopté de résolution dans ce sens. Une motion a été présentée au Conseil

[M. Orlikow.]

demandant qu'un mémoire soit préparé et présenté au comité consultatif sur le développement du Nord indiquant que les ministères et organismes fédéraux n'embauchent pas la main-d'œuvre locale et recommandant certaines mesures en vue d'améliorer la situation. Une autre motion proposait que soit étudié l'à-propos d'élaborer un programme en vue de la nomination de fonctionnaires chargés d'assurer la liaison entre la main-d'œuvre locale et l'entreprise privée.

Je dirai que c'est déjà la politique de notre ministère d'embaucher des résidents du Nord pour tous les postes locaux s'ils possèdent les qualités requises. Dans un contexte plus large, un comité interministériel étudie présentement les moyens d'accélérer ce processus pour embaucher des résidents du Nord dans tous les autres ministères du gouvernement.

En outre, le ministère réalise déjà un programme de liaison concernant l'embauche et il recrute actuellement un personnel additionnel qui sera affecté dans le Nord pour assurer la liaison entre la main-d'œuvre locale et les employeurs et dont la principale responsabilité sera l'embauchage des résidents du Nord. Ce personnel sera chargé de s'assurer que les entreprises d'exploitation des ressources et autres sociétés qui songent à s'établir dans le Nord sont au courant de la main-d'œuvre disponible, de ses qualités et du programme de formation qui existe.

Un comité composé de représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement des territoires et des industries pétrolières et connexes a été constitué afin de promouvoir la formation et l'embauche de travailleurs locaux dans l'exploitation septentrionale de l'industrie du pétrole et du gaz.

En outre, en août dernier, mon ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) faisaient une déclaration conjointe pour annoncer l'établissement de normes concernant la construction et le fonctionnement des oléoducs et gazoducs du Nord. On a remarqué que plusieurs avantages en découleraient pour les résidents locaux parce qu'une condition à l'approbation d'un projet de pipe-line est que l'industrie serait obligée de mettre en œuvre des programmes appropriés de formation et d'embauche à l'intention des Indiens, des Esquimaux et des Métis. Des ententes ont été conclues avec d'importantes sociétés minières installées dans le Nord, garantissant aux résidents les mêmes droits et privilèges dont jouissent ailleurs leurs employés.

Je devrais signaler que la semaine dernière, lorsque je me suis rendu à Old Crow, nous avons interrogé les résidents sur les prises de rats musqués cette année et nous avons appris que seulement quelques Indiens d'Old Crow piégeaient les rats musqués, mais que tous ceux qui le voulaient faisaient partie de diverses équipes sismiques au service des compagnies de pétrole établies dans la région d'Old Crow.

Je peux assurer au député que nous tentons d'accroître le nombre d'emplois à l'intention des résidents du Nord, grâce à une revue permanente de nos programmes existants.

L'AGRICULTURE—LES MACHINES AGRICOLES—LE RAPPORT DE LA COMMISSION BARBER—LES DÉCLARATIONS RELATIVES AUX BÉNÉFICES DES FABRICANTS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé aujourd'hui au ministre de l'Agriculture (M.